

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du 18 septembre 2020, s'est réuni le 29 septembre 2020, à 19 heures 30, à la Salle du Gentieg à Janzé sous la Présidence de Luc GALLARD Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Loïc GODET, Conseiller communautaire d'Amanlis

Etaient présents :

AMANLIS	MM Loïc GODET, Philippe ARONDEL MME Mireille COLLEAUX,
ARBRISSEL	M Thomas BARDY,
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT,
BRIE	Mm Bruno PELLETIER (exceptées DCC20-071- DCC20-072), Patrick ROBERT,
CHELUN	M Christian SORIEUX,
COËSMES	M Luc GALLARD, MME Marie Christine ATHANASE
EANCE	M Raymond SOULAS,
ESSE	M Joseph GESLIN, MME Séverine RAISON,
FORGES LA FORET	M Yves BOULET,
JANZE	MMES Anne JOULAIN, Thérèse MOREAU, Elisabeth BARRE VILLENEUVE, Isabelle CEZE Mm Hubert PARIS, Dominique CORNILLAUD, Jonathan HOUILLOT, Pierric MOREL, Jean- Paul BOTREL,
LE THEIL-DE-BRETAGNE	Mm Hubert BLANCHARD, Benoît CLEMENT,
MARCILLE-ROBERT	M Laurent DIVAY, MME Isabelle COLAS,
MARTIGNE-FERCHAUD	Mm Patrick HENRY, Véronique BREMOND,
RETIERS	Mm Thierry RESTIF, Benoît LUGAND, Joseph BOUE, MMES Annick PERON, Isabelle ROLLAND, Véronique RUPIN,
SAINTE-COLOMBE.	MME Nelly MALNOE,
THOURIE	Mm Daniel BORDIER, Eric WINTER,

Etaient excusés :

JANZE	MM Martine PIGEON (pouvoir à Anne JOULAIN), M François GOISET (pouvoir à Hubert PARIS),
LE THEIL-DE-BRETAGNE	MME Graziella VALLEE (pouvoir à Benoît CLEMENT),
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD (pouvoir à Patrick HENRY), M Alain MALOEUVRE.

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LES ANNEXES PEUVENT ETRE
CONSULTEES AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

ASSEMBLEES

DCC20-071

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE UNIQUE DE PROGRAMMATION (CUP) DU
PAYS DE VITRE PORTE DE BRETAGNE

Le Conseil communautaire procède à l'élection des représentants au CUP :

Comité Unique de Programmation du Pays de Vitré Porte de Bretagne:

Sont candidats titulaires : (2 candidats) : MM. Luc GALLARD et Thierry RESTIF,

Nombre de membres présents : 37
Nombre de votants : 41
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Est candidat titulaire et maire : (1 candidat) : M. Daniel BORDIER

Nombre de membres présents : 37
Nombre de votants : 41
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus membres titulaires : Thierry RESTIF,
Daniel BORDIER et Luc GALLARD.

Est candidate suppléante : Graziella VALLEE

Nombre de membres présents : 37
Nombre de votants : 41
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Est candidat suppléant et maire : Hubert PARIS

Nombre de membres présents : 37
Nombre de votants : 41
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus membres suppléants : Graziella VALLEE
et Hubert PARIS.

ASSEMBLEES

DCC20-072

RETRAIT DE DELEGUES SUPPLEANTS AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'arrêter la liste des **délégués suppléants** aux conseillers suivants : M. BOTREL Jean-Paul, M. LERAY Joseph et M. ROBERT Yann.*

ASSEMBLEES

DCC20-073

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRE (SUPV)

Le Conseil communautaire procède à l'élection des représentants au syndicat d'urbanisme :

Est candidate titulaire: Mme RECEJAC Marie

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 20

Est élue membre titulaire (pour la commune de Coësmes): Mme RECEJAC Marie.

Est candidate suppléante : Mme CHENAIS-LEBEE Nathalie

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 20

Est élue membre suppléante (pour la commune de Coësmes) : Mme CHENAIS-LEBEE Nathalie.

ASSEMBLEES

DCC20-074

DROIT A LA FORMATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES : ORIENTATIONS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver les orientations du droit à la formation des élus communautaires formulées ci-dessous et qui doivent être en lien avec les compétences de la Communauté de communes ;*
- ◆ les grands enjeux de l'intercommunalité et notamment l'articulation du binôme communes/intercommunalité,
- ◆ l'urbanisme et la maîtrise foncière (enjeux d'une politique d'anticipation foncière, la politique foncière à mettre en place et les outils de maîtrise foncière en découlant...), une sensibilisation à l'urbanisme/architecture durables,
- ◆ la transition écologique et énergétique,
- ◆ la transition numérique,
- ◆ le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD),
- ◆ la prise de parole en public,
- ◆ les finances/fiscalité intercommunales,...
- ◆ *D'inscrire chaque année au budget, un crédit correspondant à 10% du montant des indemnités de fonction ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du droit à la formation ;*

ASSEMBLEES

DCC20-075

ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Le Conseil communautaire procède à l'élection des membres de commissions :

Commission Economie-Emploi:

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	GODET Loïc	Conseiller communautaire
BOISTRUDAN	RENAULT Anne	Conseillère communautaire
BRIE	BRISARD Dominique	Conseillère municipale
CHELUN	PERRIN Denise	Conseillère municipale
COESMES	CHENAIS-LEBÉE Nathalie ATHANASE Marie-Christine	Conseillère municipale Conseillère communautaire

FORGES LA FORET	ROSSO Sylvie	Conseillère municipale
JANZE	CORNILAUD Dominique GOISET François HOUILLOT Jonathan JOULAIN Anne PARIS Hubert LEFEUVRE Pierrick	Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller municipal
RETIERS	AUBIN Vincent PERON Annick RESTIF Thierry LECELLIER Cédric AUBRÉE Henri DELONGLÉE Isabelle PEZON Valérie PETER Frédéric	Conseiller municipal Conseillère communautaire Conseiller communautaire Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale Conseillère municipale Conseiller municipal
MARTIGNÉ-FERCHAUD	MALOEUVRE RASTELLI Stéphanie COUPE Christophe MARTIN Yves	Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller municipal
MARCILLÉ-ROBERT	LOAEC Gwenaëlle	Conseillère municipale
LE THEIL DE BRETAGNE	CLÉMENT Benoit BLANCHARD Hubert	Conseiller communautaire Conseiller communautaire
SAINTE-COLOMBE	THOMERET Sylvie PICOCHÉ Pascal	Conseillère municipale Conseiller municipal
EANCE	BOUCAULT Patricia	Conseillère municipale
ESSE	GESLIN Joseph	Conseiller communautaire

Commission Tourisme :

Nombre de membres présents : 38
 Nombre de votants : 42
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 42
 Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

BOISTRUDAN	RENAULT Anne	Conseillère communautaire
BRIE	PELLETIER Bruno	Conseiller communautaire
CHELUN	DELAUNAY Marie-Annick	Conseillère municipale
FORGES LA FORET	ROSSO Sylvie	Conseillère municipale
JANZE	CORNILAUD Dominique MOREAU Thérèse	Conseiller communautaire Conseillère communautaire
RETIERS	BOUÉ Joseph	Conseiller communautaire
MARTIGNÉ-FERCHAUD	BADOUD Chrystelle FREMONT Julien RIX Pierre MONHAROUX Claude	Conseillère communautaire Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal
MARCILLÉ-ROBERT	BALARD Maryvonne DIVAY Laurent RESTIF Benjamin	Conseillère municipale Conseiller communautaire Conseiller municipal

LE THEIL DE BRETAGNE	LOUVEL Emilie HOUGET Fabien	Conseillère municipale Conseiller municipal
SAINTE-COLOMBE	THOMERET Sylvie	Conseillère municipale
THOURIE	RENOUX Gwenaëlle	Conseillère municipale
EANCÉ	ALONSO Marie	Conseillère municipale
ESSÉ	LORON Jeanne GOUBA Ismaël	Conseillère municipale Conseiller municipal

Commission Habitat-Urbanisme-Mobilités :

Nombre de membres présents : 38
 Nombre de votants : 42
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 42
 Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	KERNEIS Marie-Laure ARONDEL Philippe	Conseillère municipale Conseiller communautaire
BOISTRUDAN	CARRE Daniel	Conseiller municipal
BRIE	PELLETIER Bruno RIGAUDEAU Gérard	Conseiller communautaire Conseiller municipal
CHELUN	FAUCHEUX Régis MENEUST Fabien	Conseiller municipal Conseiller municipal
COESMES	ATHANASE Marie-Christine	Conseillère communautaire
FORGES	BOULET Yves	Conseiller communautaire
JANZE	CEZE Isabelle GOISET François GUERMONPREZ Johann JOULAIN Anne MARTIN Jean-Pierre	Conseillère communautaire Conseiller communautaire Conseiller municipal Conseillère communautaire Conseiller municipal
RETIERS	LUGAND Benoit BOUÉ Joseph ROLLAND Isabelle DESMOTS Thierry	Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller communautaire Conseiller municipal
MARTIGNE-FERCHAUD	BREMOND Véronique RIX Pierre MOULIN Monique	Conseillère communautaire Conseiller municipal Conseillère municipale
MARCILLE-ROBERT	COURTIGNÉ Jordan	Conseiller municipal
LE THEIL DE BRETAGNE	VALLÉE Graziella PELTIER Éric SORIN Marc BAZIN Aude	Conseillère communautaire Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale
SAINTE-COLOMBE	QUENELLE Anaïs RICHARD Julien	Conseillère municipale Conseiller municipal
THOURIE	BORDIER Daniel	Conseiller communautaire
EANCE	BONDU Florent	Conseiller municipal
ESSE	GESLIN Joseph	Conseiller communautaire

Commission Culture :

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	COLLEAUX Mireille	Conseillère communautaire
BOISTRUDAN	ROBERT Yann LUCAS LEBRETON Elodie	Conseiller municipal Conseillère municipale
BRIE	RIGAUDEAU Gérard	Conseiller municipal
CHELUN	DELAUNAY Marie-Annick	Conseillère municipale
COESMES	LEBRETON Marie-Annick LE FLOCH Gildas	Conseillère municipale Conseiller municipal
FORGES LA FORET	OAKLEY Luke	Conseiller municipal
JANZE	DEAL Anne-Cécile MONNIER Erell MORVAN Claire CORNILLAUD Dominique	Conseillère municipale Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller communautaire
RETIERS	THEBAULT Mathilde BOUE Joseph MONHAROUL Gaëlle	Conseillère municipale Conseiller communautaire Conseillère municipale
MARTIGNE-FERCHAUD	BADOUD Chrystelle FREMONT Julien BREMOND Véronique MONHAROUL Claude	Conseillère communautaire Conseiller municipal Conseillère communautaire Conseillère municipale
MARCILLE-ROBERT	COLAS Isabelle	Conseillère communautaire
LE THEIL DE BRETAGNE	BLANCHARD Hubert POINSIGNON Cyrille	Conseiller communautaire Conseiller municipal
SAINTE-COLOMBE	THOMERET Sylvie	Conseillère municipale
THOURIE	WINTER Éric	Conseiller communautaire
EANCE	MONNET Thérèse	Conseillère municipale
ESSE	DELSAUT Alexis GOUBA Ismaël	Conseiller municipal Conseiller municipal

Commission Petite enfance-Enfance-Jeunesse

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	AGNOLA Régine	Conseillère municipale
ARBRISSEL	THOMAS Céline	Conseillère municipale
BOISTRUDAN	LUCAS LEBRETON Elodie	Conseillère municipale
BRIE	RIET Michelle	Conseillère municipale
CHELUN	PERRIN Denise	Conseillère municipale
COESMES	RAMAGE Tiphaine	Conseillère municipale
FORGES	OAKLEY Luke	Conseiller municipal
JANZE	BARRE VILLENEUVE Elisabeth DEAL Anne-Cécile MORVAN Claire	Conseillère communautaire Conseillère municipale Conseillère municipale
RETIERS	RUPIN Véronique MONHAROUL Gaëlle LEGRAND Elisa PEZON Valérie	Conseillère communautaire Conseillère municipale Conseillère municipale Conseillère municipale
MARTIGNE-FERCHAUD	BADOUD Chrystelle CAILLOT LEBLOIS Christèle MALOEUVRE Stéphanie MOULIN Monique	Conseillère communautaire Conseillère municipale Conseillère municipale Conseillère municipale
MARCILLE-ROBERT	CARIS Sylvie SEGONZAC Arlette	Conseillère municipale Conseillère municipale
LE THEIL DE BRETAGNE	BOUE Emilie MARION Pascaline	Conseillère municipale Conseillère municipale
SAINTE-COLOMBE	QUENELLE Anaïs RICHARD Julien	Conseillère municipale Conseiller municipal
THOURIE	DANIEL Cédric	Conseiller municipal
EANCE	ROUSSEL Céline	Conseillère municipale
ESSE	RAISON Séverine	Conseillère communautaire

Commission Sports

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	TABET Antoine	Conseiller municipal
BRIE	GANTELET Christine	Conseillère municipale
CHELUN	SORIEUX Christian VAN VAERENBERGH Jérôme	Conseiller communautaire Conseiller municipal
COESMES	BOSSARD Yannick	Conseiller municipal
FORGES LA FORET	OAKLEY Luke	Conseiller municipal
JANZE	BLANCHARD Patrick MOREL Pierrick PIGEON Martine	Conseiller municipal Conseiller communautaire Conseillère communautaire
RETIERS	AUBREE Henri PEZON Valérie BLANCHARD Annie PETER Frédéric	Conseiller municipal Conseillère municipale Conseillère municipale Conseiller municipal
MARTIGNE-FERCHAUD	MARTIN Yves	Conseiller municipal
MARCILLE-ROBERT	PELHATE Denis	Conseiller municipal
LE THEIL DE BRETAGNE	LECOMTE Christophe POINSIGNON Cyrille GARNIER François TOURTIER-GENDROIT Willy	Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal
SAINTE-COLOMBE	RICHARD Julien	Conseiller municipal
THOURIE	PETITJEAN Elodie	Conseillère municipale
EANCE	BOUCAULT Patricia	Conseillère municipale
ESSE	GESLIN Joseph RAISON Séverine	Conseiller communautaire Conseillère communautaire

Commission Transition écologique et énergétique

Nombre de membres présents : 38
 Nombre de votants : 42
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 42
 Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

AMANLIS	VINCENT David SAFFRAY Hervé	Conseiller municipal Conseiller municipal
BOISTRUDAN	CARRE Daniel	Conseiller municipal
CHELUN	DEMY Nicolas METAIRIE Cyrille ROUL Ludovic	Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal
COESMES	CHENAIS LEBEE Nathalie	Conseillère municipale
FORGES LA FORET	ROUSSEAU Pierrick	Conseiller municipal
JANZE	BOTREL Jean-Paul GUERMONPREZ Johann HOUILLOT Jonathan LEFEUVRE Pierrick MARTIN Jean-Pierre NAULET Valéry PARIS Hubert	Conseiller communautaire Conseiller municipal Conseiller communautaire Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller communautaire
RETIERS	LE VERGER Denis GUIBERT Antoine BREAL Didier BLANDIN Bertrand FERRE Muriel RESTIF Thierry MOQUET Jean-Paul DESMOTS Thierry	Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller communautaire Conseiller municipal Conseiller municipal
MARTIGNE-FERCHAUD	BOUDET Sébastien	Conseiller municipal
MARCILLE-ROBERT	LEPAGE Jérôme VALLÉE Pierrick	Conseiller municipal Conseiller municipal
LE THEIL DE BRETAGNE	VALLEE Graziella GUILLEVIN Anne LE PIT Isabelle	Conseillère communautaire Conseillère municipale Conseillère municipale
SAINTE-COLOMBE	AVRIL Christopher	Conseiller municipal
THOURIE	CHENARD Julien	Conseiller municipal
EANCE	MONNET Thérèse	Conseillère municipale
ESSE	GESLIN Joseph DELSAUT Alexis	Conseiller communautaire Conseiller municipal

Commission Finances

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Au vu du résultat du vote à mains levées, sont élus par 42 voix :

BOISTRUDAN	RENAULT Anne	Conseillère communautaire
BRIE	ROBERT Patrick	Conseiller communautaire
CHELUN	PERRIN Denise BELLOIR François SORIEUX Christian	Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller communautaire
FORGES LA FORET	ROSSO Sylvie	Conseillère municipale
JANZE	MOREAU Thérèse MOREL Pierrick	Conseillère communautaire Conseiller communautaire
RETIERS	PERON Annick RESTIF Thierry DOUARD Florian	Conseillère communautaire Conseiller communautaire Conseiller municipal
MARTIGNE-FERCHAUD	BREMOND Véronique	Conseillère communautaire
MARCILLE-ROBERT	FAUCHON Pierrick	Conseiller municipal
LE THEIL DE BRETAGNE	CLEMENT Benoit FERRE Geneviève	Conseiller communautaire Conseillère municipale
SAINTE-COLOMBE	THOMERET Sylvie PICOCHÉ Pascal	Conseillère municipale Conseiller municipal
EANCE	VALAIS Cédric	Conseiller municipal
ESSE	GESLIN Joseph	Conseiller communautaire

ASSEMBLEES

DCC20-076

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DANS DIVERS ORGANISMES

Le Conseil communautaire procède à l'élection des représentants dans divers organismes :

Après vote à mains levées, est élu :

Le Relais pour l'Emploi (3 élus):

**Sont candidats : Hubert BLANCHARD,
Hubert PARIS, Isabelle ROLLAND**

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, sont élus :

- Hubert BLANCHARD - 42 voix
- Hubert PARIS - 42 voix
- Isabelle ROLLAND – 42 voix

La Mission Locale des Jeunes du Pays de Vitré:

Est candidat : Hubert PARIS

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Hubert PARIS - 42 voix

L'Office des Sports :

Est candidat : Christian SORIEUX

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Christian SORIEUX – 42 voix

Le CNAS :

Est candidat : Dominique CORNILLAUD

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Dominique CORNILLAUD – 42 voix

B2E :

Est candidat : Hubert PARIS

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Hubert PARIS – 42 voix

Initiative Porte de Bretagne :

Est candidat : Dominique CORNILLAUD

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Dominique CORNILLAUD - 42 voix

La MEEF :

Est candidat : Hubert PARIS

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Hubert PARIS - 42 voix

Le Campus des métiers :

Est candidat en tant que titulaire : Luc GALLARD
Est candidat en tant que suppléant : Hubert PARIS

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, sont élus :

Luc GALLARD - 42 voix (titulaire)
Hubert PARIS - 42 voix (suppléant)

ADIE 35 :

Est candidate : Véronique BREMOND

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élue :

Véronique BREMOND – 42 voix

Agence de développement touristique :

Est candidate : Anne RENAULT

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élue :

Anne RENAULT - 42 voix

Association AMORCE

Est candidat : Thierry RESTIF

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Thierry RESTIF - 42 voix

Association CLER – Réseau TEPOS

Est candidat : Thierry RESTIF

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Thierry RESTIF - 42 voix

Association SMILE - Smart Grid

Est candidat : Loïc GODET

Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Loïc GODET : 42 voix

Association AILE

Est candidat : Thierry RESTIF

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Thierry RESTIF : 42 voix

Association Collectif Bois Bocage 35 (CBB35)

Est Candidat : Patrick HENRY

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu :

Patrick HENRY - 42 voix

Association AFAC Agro foresterie

Est candidat : Patrick HENRY

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Après vote à mains levées, est élu

Patrick HENRY - 42 voix

ASSEMBLEES

DCC20-077

PACTE DE GOUVERNANCE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de :

- ◆ *Ne pas élaborer de pacte de gouvernance.*

COMMUNICATION

DCC20-078

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

Le conseil communautaire émet un avis favorable pour :

- ◆ *prendre acte du Rapport d'Activité 2019 de Roche aux Fées Communauté,*
- ◆ *notifier ce rapport d'activité aux maires des 16 communes de la Communauté de communes pour une présentation à leurs conseils municipaux.*

BIBLIOTHEQUES

DCC20-079

AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DES ACCORDS-CADRES POUR L'ACQUISITION DE LIVRES ET DE PERIODIQUES

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'autoriser le Président à lancer les accords-cadres pour l'acquisition de livres et de périodiques sous forme d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions de des articles L2124-2-1°, L2125-1-1°, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, pour un montant annuel maximum de 75 400 € HT ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer et à notifier les accords-cadres pour l'acquisition de livres et périodiques avec les prestataires retenus après attribution de la Commission d'appel d'offres.*

RESSOURCES HUMAINES

DCC20-080

RECRUTEMENT D'UNE ANIMATRICE RAM EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De créer à compter du 26 septembre 2020 en application de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, un emploi à temps non complet (80%) d'Assistant(e) Territorial(e) Socio-éducatif de seconde classe - grade de catégorie A) en qualité d'animatrice RIPAME pour une durée de 3 ans*
- ◆ *De fixer la rémunération de cet agent par référence à l'indice brut 467 et à l'indice majoré 408 ;*
- ◆ *De faire bénéficier cet agent du régime indemnitaire mis en place pour le cadre d'emplois des Assistants Territoriaux Socio-éducatifs ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents résultant de cette délibération.*

RESSOURCES HUMAINES

DCC20-081

ACTUALISATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

D'adopter les modifications au RIFSEEP présentées ci-dessous ;

I. INDEMNITE DE FONCTION, DE SUJETION ET D'EXPERTISE (IFSE.)

- **Catégories A**
 - Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Animatrice RIPAME</i>	8 000 €	12 000 €	19 480 €
Groupe 2	<i>Animatrice RIPAME</i>	8 000 €	12 000 €	15 300 €

Les critères d'attribution des montants individuels restent identiques à ceux fixés dans la délibération du Conseil communautaire 13 décembre 2016 (DCC16-135).

II. COMPLEMENT INDEMNITAIRE (C.I.)

- **Catégories A**
 - Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Animatrice RIPAME</i>	250 €	1 000 €	3 440 €

Groupe 2	Animatrice RIPAME	250 €	1 000 €	2 700 €
----------	-------------------	-------	---------	---------

- ◆ D'autoriser le Président à signer tous les documents résultant de cette délibération.

ECONOMIE

DCC20-082

TARIFICATION DES SERVICES DE L'ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité

- D'approuver la tarification de ce nouvel espace de travail collaboratif telle que proposée ci-dessous ;

Type de structure	Formule demi-journée	Formule journée
Location du FabLab – plateau technique pour des ateliers techniques	80€ HT	140€ HT

- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette opération.

ENERGIE

DCC20-083

OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE RETIERS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATIMENT DE LA TRESORERIE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ D'octroyer un **fonds de concours** à la commune de **RETIERS** d'un montant de **7 818€** au titre de l'aide à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux ;
- ◆ D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.

PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

DCC20-084

OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE JANZE POUR LES EQUIPEMENTS A DESTINATION DE L'ENFANCE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le dispositif de soutien à la commune de Janzé, par fonds de concours, pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs à hauteur de 50 % du coût restant à la charge de la commune après déduction des subventions, soit 43 019 € ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.*

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

DCC20-085

AVENANT N°2 A LA CONVENTION VALANT MANDATEMENT PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ASSOCIATION ADMR LES DOLMENS CHARGEE D'ASSURER SUR LE TERRITOIRE AU TITRE DU SSIEG « PETITE ENFANCE » LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la réévaluation de la COSP pour l'année 2020 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.*

FINANCES

DCC20-086

AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT 2020

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De procéder au vote des Autorisations de Programme et crédits de paiement selon les montants indiqués ;*

Intitulé de l'opération	Numero d'AP	Regime TVA	Montant total de l'AP/AE en TTC	Montant previsionnels des CP en TTC							
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ligne Ferroviaire Rennes-Chateaubriant (participation aux travaux de remise en état (section Rennes-Retiers et Retiers Chateaubriant))	2018-55-8152-02	TTC	2 113 659	292 356	1 022 378	641 909	157 016	0			
Projet Haut Debit - Déploiement du THD	2018-31-8160-03	HT	2 771 037	227 008	856 884	478 538	402 869	402 869	402 869		
Création Salle Culturelle Tranche ferme-études de MOE jusqu'au dépôt du PC	2018-56-3114/3311-04	TTC	63 484	36 312	27 173						
Extension et réhabilitation MDD et EIM	2018-19-0200/3114-05	TTC	2 648 236	60 059	191 520	2 036 059	360 598				
Site Château Marcellé Robert (travaux + fouille archeo+)	2019-60-9500-06	TTC	937 386		119 052	339 159	150 097	99 155	85 642	70 655	73 626
Plan Vélo	2019-58-8153-07	TTC	1 687 524		7 242	240 642	838 080	72 360	370 440	158 760	

- ◆ D'autoriser le Président à signer tous documents découlant de cette décision.

FINANCES

DCC20-087

CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ De créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre Roche aux Fées communauté et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée d'un représentant par commune, soit 16 membres ;
- ◆ De désigner les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission

COMMUNE	PRENOM-NOM
AMANLIS	Loïc GODET
ARBRISSEL	Gisèle FROC
BOISTRUDAN	Anne RENAULT
BRIE	Patrick ROBERT
CHELUN	Christian SORIEUX
COESMES	Luc GALLARD
EANCE	Raymond SOULAS
ESSE	Joseph GESLIN
FORGES LA FORET	Yves BOULET
JANZE	Hubert PARIS
LE THEIL DE BRETAGNE	Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	Laurent DIVAY

MARTIGNE-FERCHAUD	Chrystelle BADOUD
RETIERS	Annick PERON
SAINTE-COLOMBE	Nelly MALNOE
THOURIE	Daniel BORDIER

FINANCES

DCC20-088

PROPOSITION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

:

- ◆ *D'approuver la liste de 40 commissaires de la CIID,*
- ◆ *Dit que cette liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.*

FINANCES

DCC20-089

VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la décision modificative n°2 selon les montants indiqués ci-dessous*

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

En dépenses:

- **Chap 011 « charges à caractère général » : + 53 421 €** comprenant à titre principal des ajouts de crédits pour les services :
 - **Enfance-jeunesse** : -1,6 K€ (+6 K€ d'assistance juridique au SSIEG et 20 K€ d'AMO pour la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale, - 27,6 K€ d'annulation de manifestations lié à la crise COVID).
 - **La MDD et le HangArt** : +33,5 K€ en lien avec le protocole sanitaire avec l'achat des masques pour le COVID (21 K€) et l'ajustement de la prestation de ménage (+12,5 K€)
 - **Médiathèques** : +15,5 K€ (+4,7 K€ d'assistance au transfert et 10,8 K€ pour l'étude de faisabilité du projet lecture publique).

- **Tourisme** : +5 K€ pour l'entretien du site du Château de Marcellé Robert.
- **Divers compléments entretien/petits travaux** : 1 K€,
- **Chap 012 « charges de personnel » : + 86 733 €** comprenant des compléments de crédits pour :
 - **Médiathèques**, + 35 K€ (+13,6 K€ pour le remplacement d'un agent en congé maternité +9,6 K€ pour 15h de plus pour le réseau, +11,8 K€ d'évolution d'échelon des agents)
 - **Environnement**, +18,2 K€ avec le recrutement de l'animateur transition énergétique depuis mi-juin.
 - **HangArt** : +14,8 K€
 - **Informatique** +9 K€ d'ajustement de charges
 - **PAE** : +7,7 K€ remplacement d'un agent de juin à octobre et recrutement sur le poste en mi-temps dès octobre.
 - **Enfance-jeunesse** : +4,8 K€ remplacement d'agent en congé maternité, départ de 2 agents et recrutements sur le poste PIJ en mi-temps dès octobre et le poste RIPAME fin septembre.
 - Et divers ajustements sur salaires et charges pour -2,8 K€
- **Chap 65 « autres charges de gestion courante » : - 46 833 €** comprenant des diminutions de crédits pour :
 - **Economie** -7 K€ pour des écritures de réaffectation de compte en charges exceptionnelles.
 - **Petite Enfance**, -41 473 € ajustement de la participation au SSIEG (-25,8 € lié à la fermeture pendant le confinement et - 15,7 K€ de reversement d'excédent au titre de 2019),
 - Divers ajustements pour le FabLab +1.8 K€.
- **Chap 67 « charges exceptionnelles » : - 472 673 €** comprenant des diminutions de crédits pour le service Economie avec :
 - La diminution de la participation au BA ZA pour -479 673 €
 - Et +7 K€ pour des écritures de réaffectation de compte en charges exceptionnelles (subventions FRAB et Campus).
- **Chap 014 « Atténuation de produits » : +100 000 €** sur l'attribution de compensation pour des ajustements éventuels en lien avec les choix que pourrait faire la CLECT quant à l'évaluation des charges prises en compte pour les médiathèques.
- **D 023 « virements à la section d'investissement » : + 279 352 €.**

En recettes:

- **Chap 70 « Produits des services, du domaine et des ventes » : - 31 602 €**, lié au remboursement des familles pour le HangArt (estimé à 30 K€) et à la limitation d'accueil aux Mercredis de la RAF (estimation -5 K€) et un ajustement des recettes estimées pour la Canopée (+3,4 K€)
- **Chap 74 « dotations, subventions et participations » : - 7 040 €**, lié au décalage de la subvention du FEDER pour le service jeunesse.
- **Chap 73 « Impôts et taxes » : + 38 642 €** pour régularisation du FPIC.

Section d'Investissement :

Dépenses : -45 308 €
Recettes : -45 308 €

Les modifications en dépenses concernent principalement :

- **Tourisme (op 18)** -13 K€ pour le report de l'achat de la tente et **(op 15)** +7 K€ complément d'étude Rando-Tourisme (op 32) +1.5 K€ pour l'atelier croqueur.
- **MDD (op 19)**, - 80,3 K€ pour l'actualisation des crédits de paiement suite aux décalages des travaux,
- **SIG (op 30)**, +33,2 K€ dont +12,3 K€ de compléments SIG pour la modélisation du réseau assainissement des communes, +10 K€ pour la modélisation du réseau éclairage public et 10,9K€ pour la migration d'Arcopole.
- **Médiathèques (Op 28)**, +2 K€ pour la création d'un réseau informatique dans la médiathèque de Coësmes
- **PAE de Janzé (op 21)**, +4,2 K€ dont +3,6 K€ de travaux complémentaires et 0.6K€ pour l'acquisition d'un scanner.

La diminution des dépenses d'investissement -45 308 € et l'augmentation de +279 352 € du virement à la section d'investissement ; **le décalage de -75 000€ du remboursement de l'avance Lactalis**, conduit à la diminution du besoin de financement et donc de **l'emprunt d'équilibre pour -249 660€ (chap. 16)**.

BA ZONES D'ACTIVITES

Section de fonctionnement :

Dépenses : -479 673 €
Recettes : -479 673 €

En dépenses:

- **Chap 011 : -431 052 €** ajustements principalement induits par le décalage de travaux de la ZA du bois de Teillay (-259 K€) et de la requalification de la ZA Bellevue (-300 K€), à noter aussi l'ajout du montant de l'avenant au contrat de MO (25 K€) et des fouilles archéologiques (+66 K€) pour l'extension de la ZA du bois de Teillay. S'ajoutent aussi divers travaux sur les ZA pour 33 K€, le supplément de la prestation ménage lié à la COVID 19 pour 4,5K.
- **Chap 65 : -48 889 €** ajustements principalement induits par le décalage de travaux de la ZA de Bellevue (-50 K€) et un changement d'affectation comptable pour 1.1 K€.

En recettes:

- **Chap 77 « Produits exceptionnels » : -479 673 €** ajustement de la participation d'équilibre du budget principal compte tenu des décalages de travaux.

Section d'investissement :

Dépenses : 6 584 €
Recettes : 6 584 €

En Dépenses:

- L'achat de pompes de relevage pour l'**Espace Coworking** (4,5 K€)
- **Et divers travaux** (Le raccordement Orange de la ZA E. Bridel (1.3 K€) et des plantations 0.7 K€)

Recettes:

- **Emprunt : 6 584 €.**

HABITAT

DCC20-090

PLAN PARTENRIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR (PPGDLS) : BILAN A MI-PARCOURS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le bilan triennal, 2017-2019, du plan partenarial de gestion de la demande locative sociale mise en place,*
- ◆ *De transmettre le présent rapport aux personnes publiques associées afin de communiquer sur le PPGDLS et de mettre en place les moyens nécessaires pour sa continuité.*

SPORTS

DCC20-091

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU DELEGATAIRE DE LA PISCINE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De prendre acte du rapport annuel d'activité 2019 du délégataire ;*
- ◆ *De prendre acte de la présentation des comptes 2019 ;*
- ◆ *De mettre à disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans toutes les mairies des communes membres de Roche aux Fées communauté pendant 1 mois le rapport annuel 2019 du délégataire de la piscine.*

SPORTS

DCC20-092

OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE RETIERS POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOJO ET D'UNE SALLE DE DANSE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'octroyer un **fonds de concours** à la commune de **RETIERS** d'un montant de **407 130 €** au titre des travaux de construction d'un **DOJO** et d'une salle de danse ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.*

SPORTS

DCC20-092

OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE RETIERS POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOJO ET D'UNE SALLE DE DANSE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'octroyer un **fonds de concours** à la commune de **RETIERS** d'un montant de **407 130 €** au titre des travaux de construction d'un **DOJO** et d'une salle de danse ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.*

SPORTS

DCC20-093

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU CENTRE AQUATIQUE LES ONDINES APPLICABLE A COMPTER DU 15/09/2020

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'ajouter le tarif pour l'accès illimité à l'espace aquatique en sus du Pass natation » d'un montant de 150 € ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette décision.*

SPORT

DCC20-094

VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES A DIMENSION INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI D'EDUCATEURS SPORTIFS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'attribuer la subvention pour l'emploi sportif aux associations sportives à dimension intercommunale pour la saison sportive 2020/2021 représentant un montant de **28 730€ répartis sur 10 associations** ;*
- ◆ *D'autoriser le président à signer tout document en découlant.*

NUMERIQUE

DCC20-095

VENTE DES TABLETTES NUMERIQUES DU PRECEDENT MANDAT

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- *De fixer le prix de vente des tablettes numériques à 90 euros.*

SOCIAL

DCC20-096

OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS AU CCAS DE JANZE POUR L'EXTENSION/RESTRUCTURATION D'UN BATIMENT POUR LES RESTAURANTS DU CŒUR

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'octroyer au CCAS de Janzé, un **fonds de concours communautaire** pour les travaux de réhabilitation/extension d'un bâtiment pour les Restaurants du Cœur, rue du Douet aux Merles de **87 653 €** correspondant à 50% du coût HT restant à la charge du CCAS ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.*

TRAVAUX

DCC20-097

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE CRISTALISATION DES RUINES ET DE MISE EN VALEUR DU SITE CASTRAL A MARCILLE ROBERT – LOT N°01 « ECHAFAUDAGES-MACONNERIE-PIERRE DE TAILLE »

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'autoriser le Président à signer un avenant n°1 (ci-joint) avec l'entreprise GREVET ayant pour objet les prestations énumérées ci-dessus pour un montant de - 17 888,50€HT. **Cette prestation représente un pourcentage de diminution du marché initial de -20,90%, portant ainsi le montant initial du marché de 85 598,09€HT à 67 709,59€HT, soit 81 251,51€TTC***

